



Provence-Alpes-  
Côte-d'Azur



# Le coût de production chez les éleveurs fromagers caprins herbagers

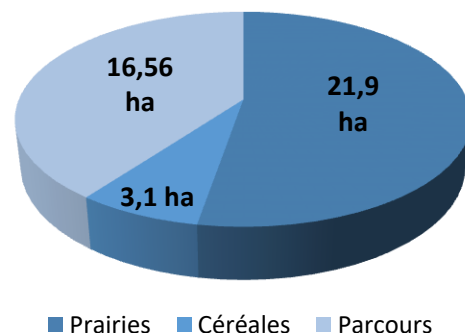
## REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Ce système se caractérise par la présence de surfaces fourragères. Elles sont destinées à la constitution de stocks en foin et au pâturage. L'objectif principal des éleveurs est de tendre vers l'autonomie fourragère : des achats de fourrages peuvent compléter les stocks, en particulier pour améliorer la qualité de ces derniers. Quelques exploitations herbagères produisent leurs céréales et recherchent une totale autonomie alimentaire. Toutefois, elles ne sont pas représentatives de ce qui se fait majoritairement en PACA.

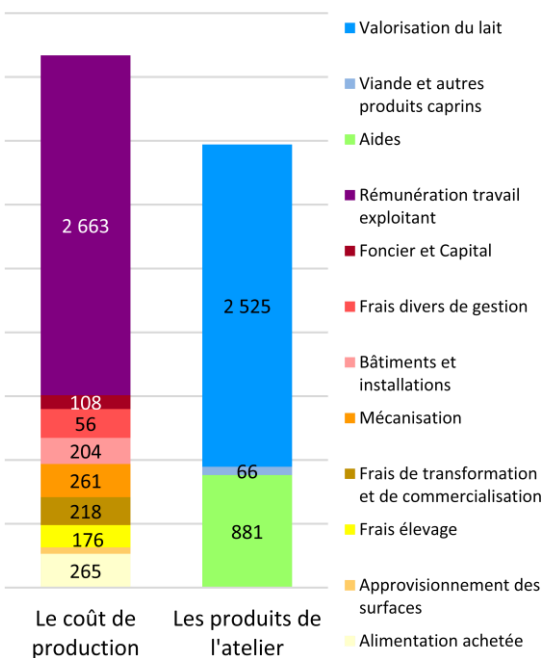
Les systèmes caprins herbagers se rencontrent sur toute la région PACA sauf dans les Alpes Maritimes où peu de terres cultivables sont disponibles.

### Présentation des 10 ateliers étudiés

Main d'œuvre totale	2,45 UMO
<i>dont main d'œuvre salariée</i>	<i>0,35 UMO</i>
Nombre de chèvres	57
Lait produit/chèvre	530 litres
Quantité de lait commercialisée	25 390 litres



### Quelques indicateurs sur le coût de production

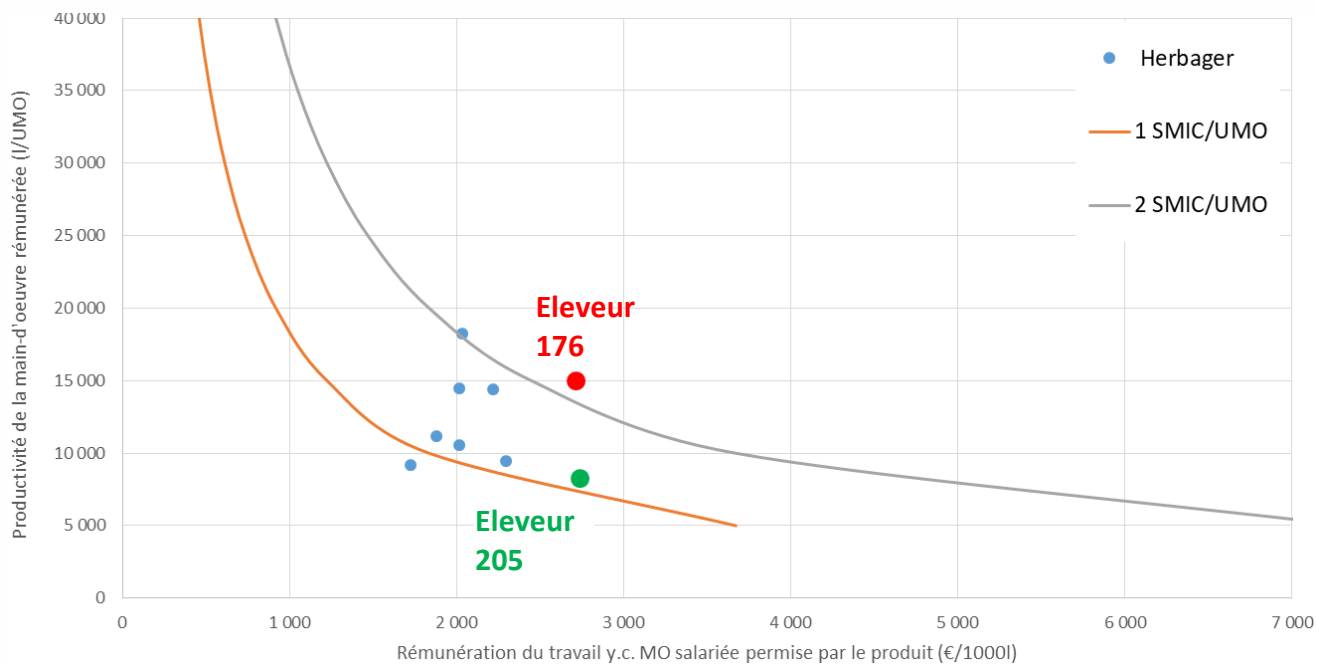


	Moyenne	Quart supérieur	Votre élevage
Productivité du travail (€/1 000 l)	11 060	19 000	
Coût de production total (€/1 000 l)	4 170	3 110	
Coût de production hors travail (€/1 000 l)	1 670	1 570	
Produit total de l'atelier (€/1 000 l)	3 470	3 170	
Valorisation du lait (€/1 000 l)	2 525	2 840	
Prix de revient du lait pour 2 SMIC/UMO exploitant (€/1 000 l)	3 220	2 780	
Rémunération travail permise par le produit (SMIC/UMO)	1,41	2,07	

COLLECTION RÉSULTATS



## ANALYSE DE LA VARIABILITE DU COUT DE PRODUCTION ET DIFFERENTES STRATEGIES MISES EN ŒUVRE PAR LES ELEVEURS



En dessous de 15 000 litres de lait /UMO, il est difficile de rémunérer la main d'œuvre à plus de 2 SMIC / UMO.



Crédit photo : Margaux Weyer - IDELE

176

**Exploitation herbagère de plaine (12 ha de surface en herbe irriguée).  
Forte valorisation des produits, économe et productif, le trio gagnant pour une rémunération à 2,26 SMIC/UMO**



Productivité

L'exploitation est conduite par un couple, qui gère 45 chèvres et 30 000 litres de lait. Un salarié à temps partiel (0,3 UMO) intervient en fromagerie. Avec 670 litres de lait par chèvre, **cette exploitation est parmi les plus productives de la région.**



Charges

**Les charges alimentaires restent raisonnées et maîtrisées.** L'exploitation produit les 2/3 du fourrage nécessaire au troupeau. Elle est aussi économe sur les concentrés (150 kg/chèvre) ce qui lui confère une bonne **autonomie alimentaire**. Le coût «nourri logé» des animaux est parmi les plus bas du groupe. Les charges opérationnelles d'élevage ainsi que les charges de transformation et de commercialisation sont elles aussi maîtrisées, grâce entre autre à la localisation de l'exploitation à proximité de bassins de consommation importants.



Produits

**Le produit total (3 600 €/1 000 litres) et la valorisation du lait (3 900 €/1 000 litres) sont dans la fourchette haute sur la région.**

205

**Exploitation herbagère de haute montagne (7 ha de surface en herbe).  
Malgré une forte valorisation des produits et des charges dans la moyenne, le manque de productivité laitière ne permet une rémunération qu'à hauteur de 1,26 SMIC/UMO**



Productivité

L'exploitation est gérée par un couple. Les 40 chèvres sont conduites en monotraite et produisent 16 500 litres de lait. Avec 450 litres de lait par chèvre et une **productivité d'un peu plus de 8 000 litres de lait / UMO**, **cette exploitation se situe dans la fourchette basse de la région.**



Charges

**L'exploitation est autonome en fourrages.** Elle dispose d'une chaîne de récolte complète qui vient faire exploser les charges de mécanisation. **L'éloignement de l'exploitation des grands centres de consommation génère également des frais d'aval importants.** Les autres charges sont maîtrisées. Le coût de production hors travail de l'exploitation est dans la moyenne du groupe.



Produits

**Le produit total (4 600 €/1 000 litres) et la valorisation du lait (3 000 €/1 000 litres) sont dans la fourchette haute de la région**

En résumé



176



205



## LES MARGES DE MANŒUVRE

Sur les exploitations herbagères les points de vigilance techniques peuvent se résumer en 3 points :

- Gérer correctement ces surfaces en herbe : production de foin, assurer un pâturage constant, entretenir et renouveler ces prairies,
- Tendre vers l'autonomie fourragère pour économiser sur les charges alimentaires,
- Investir dans du matériel fonctionnel de récolte des fourrages

### Améliorer les produits

	Variabilité (2 <sup>ème</sup> décile-Médiane-8 <sup>ème</sup> décile)			Votre élevages
<b>Valorisation du lait</b> (€/1 000 l)	2 340	2 860	3 000	
<b>Productivité du travail</b> (l/UMO)	9 000	10 850	14 570	
<b>Lait par chèvre (l)</b>	400	5140	650	

### Réduire les charges

	Variabilité (2 <sup>ème</sup> décile-Médiane-8 <sup>ème</sup> décile)			Votre élevages
<b>Coût nourri logé</b> (€/1 000 l)	1 070	890	850	
<b>Mécanisation (l/UMO)</b>	390	260	130	
<b>Coût du système d'alimentation</b> (€/1 000 l)	800	690	595	
<b>Frais de transformation et de commercialisation</b> (€/1 000 l)	280	180	110	

#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
Juillet 2020 - Référence Idele : 00 20 601 017 - Réalisation : Valérie Lochon  
Crédit photos : Institut de l'Élevage

#### Vos contacts dans les départements :

Josine GIRAUD - Chambre d'agriculture 04 - Tél. 04 92 30 57 78 - @: [jgiraud@ahp.chambagri.fr](mailto:jgiraud@ahp.chambagri.fr)  
Henriette COURSANGE - Syndicat caprin 05 - Tél. 04 92 52 53 27 - @: [h.coursange@free.fr](mailto:h.coursange@free.fr)  
Pascale CLERC - Chambre d'agriculture 06 - Tél. 04 97 25 76 53 - @: [pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr](mailto:pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr)  
Audrey SEIGNER - Chambre d'agriculture 13 - Tél. 04 42 23 86 45 - @: [a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr)  
Séverine PASTORELLI - Chambre d'agriculture 83 - Tél. 04 94 99 74 02 - @: [severine.pastorelli@var.chambagri.fr](mailto:severine.pastorelli@var.chambagri.fr)  
Michèle BULOT LANGLOIS - Chambre d'agriculture 84 - Tél. 04 90 74 47 40 - @: [michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr](mailto:michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr)

#### Coordination régionale :

Christine Guinamard - Institut de l'Élevage - Tél. : 04 92 72 32 08 - @: [christine.guinamard@idele.fr](mailto:christine.guinamard@idele.fr)  
Vincent ENJALBERT - MRE - Tél. 04 92 87 09 43 - @: [v.enjalbert@mre-paca.fr](mailto:v.enjalbert@mre-paca.fr)

#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France Agrimer. et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

